

# Clause de Garantie DOMOKAMI Connect

## 1. Objet de la Garantie

Cette clause de garantie couvre les équipements et systèmes domotiques installés dans votre domicile. Elle garantit que les produits sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pour une période de [durée de la garantie] à compter de la date d'installation.

## 2. Conditions de la Garantie

La garantie est valable uniquement si les conditions suivantes sont respectées :

- Les équipements doivent être installés par un professionnel agréé.
- Les systèmes doivent être utilisés conformément aux instructions du fabricant.
- Les entretiens et maintenances doivent être effectués régulièrement par un technicien qualifié.

## 3. Exclusions de la Garantie

La garantie ne couvre pas les dommages résultant de :

- Une mauvaise utilisation ou manipulation des équipements.
- Des modifications non autorisées ou des réparations effectuées par des tiers non agréés.
- Des catastrophes naturelles, incendies, inondations ou autres événements imprévus.

## 4. Procédure de Réclamation

En cas de défaillance des équipements couverts par cette garantie, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Contactez notre service client au [numéro de téléphone] ou par email à [adresse email].
2. Fournissez une description détaillée du problème ainsi que la preuve d'achat et la date d'installation.
3. Un technicien sera envoyé pour évaluer et, si nécessaire, réparer ou remplacer l'équipement défectueux.

## 5. Limitation de Responsabilité

Notre responsabilité se limite à la réparation ou au remplacement des équipements défectueux conformément aux termes de cette garantie. Nous ne serons pas responsables des dommages indirects, consécutifs ou accessoires résultant de l'utilisation des systèmes domotiques.